

ont eu lieu à Churchill, de sorte que nous ne pouvons encore faire aucune recommandation ferme ni placer une commande ferme.

LES INONDATIONS

MANITOBA—INTERPELLATION AU SUJET DE LA DEMANDE DU DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. J. W. Pickersgill (Bonavista-Twillingate): Je me demande si le premier ministre peut maintenant répondre à la question que je lui ai posée à deux reprises la semaine dernière pour savoir si le gouvernement consentirait au dépôt de la correspondance concernant la prévention des inondations dans la vallée de la rivière Rouge?

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je crois comprendre que l'honorable député a fait inscrire une motion au *Feuilleton* en vue d'obtenir des copies de la correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et celui du Manitoba au sujet du programme de prévention des inondations dans la vallée de la rivière Rouge. Cette motion est déjà inscrite. Toutefois je pourrais répondre à la première partie de la question que nous avons reçu une demande; d'autre part, quant à savoir si on a permis la publication de la correspondance, la réponse est: pas encore.

L'hon. M. Pickersgill: Dois-je comprendre, d'après les propos du premier ministre, que le gouvernement fédéral n'a pas encore accordé la permission?

Le très hon. M. Diefenbaker: Pas encore.

LES SUBSIDES

L'hon. Donald M. Fleming (ministre des Finances) propose que la Chambre se forme en comité des subsides.

ON N'A PAS RÉUSSI À ASSURER AUX CULTIVATEURS UNE PART ÉQUITABLE DU REVENU NATIONAL

M. W. M. Benidickson (Kenora-Rainy-River): Monsieur l'Orateur, à l'occasion de cette première motion de subsides de la session, il n'est pas facile, et pour cause, de décider sur quoi faire porter le débat. En effet, depuis que le gouvernement actuel a tracé les grandes lignes de son programme il y a environ trois ans, nous constatons, en présence de tant de promesses reléguées aux oubliettes, devant un tel manque de logique et devant un si grand nombre de choses promises mais qui n'ont jamais vu le jour, que ce n'est pas la matière qui manque pour le débat que permet une motion de subsides.

J'ai parcouru l'autre jour l'énoncé de principes fait par le premier ministre lorsque, en sa qualité de chef de son parti, il a participé

pour la première fois à une campagne électorale et a révélé ce que son gouvernement, s'il était élu, offrirait au public canadien. Je serai juste à l'égard du premier ministre. Je ne veux pas qu'on me reproche une attaque personnelle. C'est pourquoi je me suis muni du compte rendu de la première réunion qu'il a tenue à Massey-Hall, Toronto, en avril 1952. Il s'agit d'un compte rendu paru dans un journal sympathisant, le *Telegram* de Toronto. Pour confirmer quelques-unes de mes remarques préliminaires, je lirai quelques passages de cet article de journal qui font ressortir la difficulté dont j'ai parlé, savoir lesquelles des promesses importantes qui n'ont pas été tenues devraient être débattues lors de la présentation de la première motion invitant la Chambre à se former en comité des subsides.

Le *Telegram* de Toronto du 26 avril 1957 dit notamment sur le programme que lance le gouvernement actuel que c'est en attaquant de façon virulente les founiards de l'impôt que le chef du parti conservateur a commencé son discours. On lit ensuite:

Les premières attaques de l'âpre campagne lancée par le chef du parti conservateur-progressiste ont ébranlé le vieux et digne Massey-Hall animé par le son des fanfares, le timbre perçant des cornemuses, le défilé de jolies filles...

Des voix: Bravo!

M. Benidickson: Je continue:

...et des délégués de toutes les circonscriptions de l'Ontario...

Y compris M. Frost.

...clamèrent leur appui au chef.

Un passage déclare:

Les impôts trop élevés ont tué l'esprit d'initiative, dit le chef du parti conservateur.

Un autre ajoute:

Le temps est venu de débarrasser le contribuable des percepteurs d'impôts impénitents du parti libéral.

Que s'est-il passé? Les impôts ont augmenté par suite du changement de gouvernement. "Le Parlement, disait-il alors, est asservi à la majorité libérale mais cela n'a rien de joli". Nous voyons maintenant cette écrasante majorité appuyer le premier ministre et, sauf en deux occasions remarquables,—je parle du député de Rosthern (M. Nasserden) et du député de Restigouche-Madawaska (M. Van Horne),—nous n'avons vu ici que des *beni-oui-oui*. En cette occasion il a déclaré ensuite:

La concentration d'un pouvoir écrasant entre les mains du cabinet a réduit la majorité à la plus abjecte servilité.

Que voyons-nous aujourd'hui? Personne n'émet de grief au sujet des problèmes sérieux qui se posent au pays à propos du chômage, des difficultés agricoles et d'autres questions semblables.